

Caractéristiques et répartition des violences conjugales rapportées au SPVM en 2021

- Enregistrement de **5 318 victimisations** liées à de la violence conjugale, représentant **23,7%** de l'ensemble des victimisations de crimes contre la personne sur le territoire
- Répartition des victimes selon le genre : **77,7%** étant des femmes, et **22,6 %**, des hommes
- **13,5 %** des homicides commis à Montréal dans un contexte de violence conjugale, soit **5** des **37** homicides
- Réception de **16 763 appels** de service liés à la violence conjugale par le SPVM
- Nombre d'événements recensés avec la classification « violence conjugale » :
 - **1 017** de querelles familiales
 - **166** de crimes contre la propriété
 - **771** de bris de condition



MODULE D'ENQUÊTES SPÉCIALISÉES EN VIOLENCE CONJUGALE

HISTORIQUE EN MATIÈRE DE VCI AU SPVM

Depuis 2006 : Le SPVM instaure sa communauté de pratique en violence conjugale. Un agent est attitré en matière de violence conjugale et intrafamiliale (VCI) dans chaque poste de quartier. Un officier de direction est mandataire du dossier.

Décembre 2020 : Sortie du rapport Rebâtir la confiance. La réflexion d'une section spécialisée débute pour le SPVM.

Avril 2021 : Le MSP a invité le SPVM à présenter un projet afin d'améliorer l'accompagnement des victimes de violence conjugale.

Mai 2021 : Le MSP accepte le projet proposé par le SPVM et annonce plusieurs projets d'équipes dédiés au sein des services de police.

3 octobre 2021 : Début du Module d'enquêtes spécialisées en violence conjugale (MESVC).

MISSION

La mission première est de traiter les plaintes de violence conjugale qui nécessitent une attention particulière, ou lorsqu'un niveau de dangerosité élevé aura été préalablement évalué dont le risque d'homicide.

Le Module met de l'avant une approche multidisciplinaire de la violence conjugale et place la victime au centre de ses interventions. Il assure ainsi la concertation et la liaison avec les partenaires communautaires, judiciaires et institutionnels et s'assure des meilleures pratiques.

Les enquêteurs du Module développent une expertise pointue et se spécialisent dans la dynamique particulière de la violence conjugale. Ils ont également comme mandat d'offrir un soutien et d'agir comme vecteur de transmission de l'expertise en matière de violence conjugale à l'ensemble du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

OFFRE DE SERVICES EN 4 AXES

1. Responsable enquête

Le Module est responsable du dossier d'enquête et offre un suivi d'accompagnement.

2. Soutien enquête

Le Module va supporter l'enquêteur principal d'une autre unité dans l'enquête (entrevue filmée, accusation complémentaire, complément d'enquête, accompagnement de la victime, etc.).

3. Suivi/Accompagnement

Le Module offre son soutien dans l'accompagnement de la victime (filet de sécurité, accompagnement, référencement, etc.). Dans la plupart de dossiers pris par le MESVC un suivi victime est fait environ 1 fois par mois durant minimum 6 mois. Intervention auprès du suspect (référence ressources et suivi des conditions).

4. Volet corporatif

Participation aux comités locaux, provinciaux et nationaux en lien avec la violence conjugale (VC). Gouvernances des agences VCI et des programmes de prévention en VC. Révision des protocoles et procédures en VC. Porte parole du SPVM en VC.

12 MEMBRES DANS L'ÉQUIPE

- 1 Commandant
- 1 Lieutenant-détective
- 4 Sergents-détectives
- 1 agent de concertation communautaire
- 1 agent de recherche (civil)
- 1 intervenante CAVAC
- 3 agente assignée (1 à venir, Comité de Relocalisation)

16 CRITÈRES DE SÉLECTION DE DOSSIERS

1. Historique important de violence conjugale.
2. Gravité objective des voies de fait (étranglement, lésion).
3. Augmentation significative dans les derniers jours/semaines/mois de la fréquence et de la sévérité de la violence et du contrôle coercitif.
4. Harcèlement et/ou surveillance accrue (GPS).
5. Refus de la séparation de la part du suspect.
6. Comportement violent et intimidant envers un proche de la victime, incluant les animaux de compagnie.
7. Agression sexuelle dans un contexte conjugal qui n'est pas enquêté par la Section des agressions sexuelles.
8. Tous types de dossier sensibles.
9. Dossiers référés par le CAVAC ou les maisons d'hébergement.
10. Querelle familiale avec demande de 810 en matière de violence conjugale (provenant PDQ).
11. Dossiers avec une victime vulnérable.
12. Risque médiatique élevé.
13. Dossiers nécessitant un suivi particulier au niveau de la victime, de l'enquête ou de la cour.
14. Dossiers Délinquants Haut Risque de Récidive (DHR).
15. Dossiers résultants de la Cellule d'Action Concertée (CAC).
16. Programme Surveillance Accrue (PSA)

Module d'enquêtes spécialisées en violence conjugale

Du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022

348

Dossiers traités depuis la création du module en 2021

184

Nombre d'interventions en mode « coaching » auprès de collègues

37

Nombre d'accusations - étranglements

24

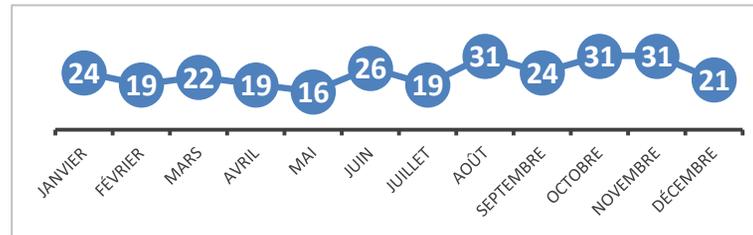
Participations - Cellule d'Action Concertée

2

Délinquants haut risque de récidive 

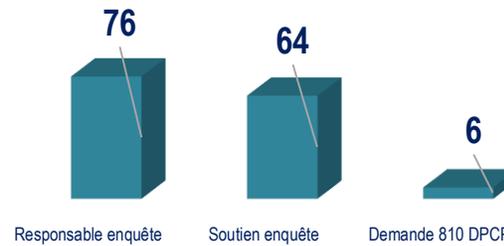
283

Dossiers traités en 2022

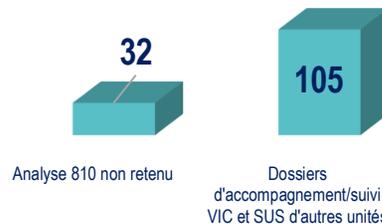


VIOLENCE CONJUGALE

DOSSIERS D'ENQUÊTE
(146 dossiers)



AUTRES DOSSIERS IMPLIQUANT LE MESVC
(137 dossiers)



RÉFÉRENCEMENTS ACCEPTÉS (À DES RESSOURCES)

214

Victimes

61

Suspects 

ENTRETIENS

45

Entrevues filmées victimes
Temps moyen: 3 h30

15

Entrevues filmées suspects
Temps moyen: 3 h

SUVIS

207

Nombre de victimes suivies
(MESVC et autres unités) 

829

Suivis téléphoniques auprès des victimes

162

Respect des conditions du suspect